



## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

**Titre:** Étude auprès des hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes au Canada (gbHARSAH) - 2020.

**Numéro de la demande :** 1000212617

### 1. But et explication d'un PAC

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) de publier un avis pendant une période d'au moins quinze (15) jours civils pour informer la collectivité des fournisseurs de son intention de passer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné d'avance. Si, au plus tard à la date limite, aucun fournisseur n'a présenté un Énoncé de capacités répondant aux exigences minimales précisées dans le PAC, l'Autorité contractante pourra octroyer le contrat au fournisseur pré-identifié.

### 2. Droits des fournisseurs

Les fournisseurs qui considèrent qu'ils sont pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services ou les biens indiqués dans le PAC peuvent soumettre un Énoncé de capacités dans lequel ils démontrent comment ils satisfont aux exigences minimales annoncées. Cet Énoncé de capacités doit être fourni **uniquement par courrier électronique** à la personne-ressource dont le nom apparaît à l'article 12 du Préavis au plus tard à la date limite du Préavis. Si un fournisseur est en mesure de démontrer qu'il possède les capacités requises, le contrat fera l'objet d'un processus électronique ou traditionnel d'appel d'offres.

### 3. Fournisseur proposé

Community-Based Research Centre Society (CBRC)  
1007-808 Nelson Street, Vancouver, British Columbia, V6Z 2H2

### 4. Définition des exigences ou des résultats attendus

Depuis le début de l'épidémie de VIH/sida au début des années 1980, les hommes gais, bisexuels et autres hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (gbHARSAH) ont été gravement touchés par la propagation du VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) au Canada. En 2016, les gbHARSAH représentaient environ 45,5 % des personnes atteintes du VIH. Une étude nationale fournira des informations précieuses pour orienter les interventions en santé publique dans la lutte contre le VIH au sein de la population gbHARSAH.

L'ASPC s'est fixé quatre objectifs stratégiques dans son cadre d'action sur les ITSS récemment publié : réduire l'incidence des ITSS au Canada; améliorer l'accès au dépistage, au traitement, et aux soins et au soutien continus; et réduire la stigmatisation et la discrimination qui rendent les gens vulnérables aux ITSS. Les données nécessaires pour mesurer les progrès accomplis par le Canada dans la réalisation de ces objectifs pour les populations les plus touchées par le VIH au Canada, y compris les gbHARSAH, sont actuellement insuffisantes. Afin de combler le manque d'information, l'ASPC a l'intention de confier à un sous-traitant la collecte de données comportementales et biologiques primaires parmi les gbHARSAH, qui sont nécessaires pour surveiller les indicateurs clés liés aux ITSS.

### 5. Exigences minimales

Le fournisseur intéressé doit démontrer, grâce à un Énoncé de capacités, qu'il répond aux exigences minimales suivantes :

- a) Expérience dans la réalisation d'une ou de plusieurs études visant particulièrement la population d'hommes gais, bisexuels et autres ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- b) Expérience dans l'élaboration d'un ou de plusieurs questionnaires comportementaux sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) qui saisissent les données liées au VIH, comme les données sociodémographiques, les pratiques sexuelles et la consommation de drogues, d'autres facteurs de risque et l'utilisation des services de prévention et de traitement liés aux ITSS, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, qui est propre à la population prioritaire des hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes.
- c) Expérience en collecte de données comportementales et biologiques pour une ou plusieurs études, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, qui est propre à la population prioritaire d'hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- d) Expérience en prélèvement de spécimens de taches de sang séché pour le dépistage du VIH et de l'hépatite C en prenant les précautions usuelles, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, en milieu non clinique et dans le cadre d'une ou de plusieurs études, qui est propre à la population prioritaire d'hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- e) Expérience en rédaction d'un ou de plusieurs rapports sur les processus de collecte de données, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, qui est propre à la population prioritaire d'hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- f) Disposition d'une capacité et des ressources nécessaires à la collecte de données primaires auprès d'un maximum de 4 000 participants d'un bout à l'autre du Canada, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, qui est propre à la population prioritaire d'hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- g) Capacité avérée de coordination centrale de plusieurs sites d'étude (10+) dans tout le Canada, dans le contexte d'un échantillonnage en fonction du lieu, qui est propre à la population prioritaire d'hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- h) Organisme communautaire axé sur la santé des hommes gais, bisexuels, queer et bispirituels, qui a des relations établies avec des organismes communautaires de santé pour les homosexuels et des organismes de services liés au VIH/sida partout au Canada.

## **6. Raison de l'adjudication sans mise en concurrence**

Politique de passation de marchés du Secrétariat du Conseil du Trésor, article 10, alinéa 10.2 - Une seule personne ou entreprise est en mesure d'exécuter le contrat.

## **7. Droit à la propriété intellectuelle**

Le Canada sera propriétaire de la propriété intellectuelle en vertu de la Politique sur le titre de propriété intellectuelle découlant des contrats d'approvisionnement de la Couronne, exemption 4.1 :

- L'objectif principal du contrat d'approvisionnement de la Couronne est de générer des connaissances et de l'information pour la diffusion publique.

## **8. Durée du contrat proposé**

Le contrat entrera en vigueur à la date de l'adjudication du contrat et prendra fin le 31 mars 2021.

## **9. Valeur estimative du contrat proposé**

Le montant total estimé pour le contrat proposé ne devrait pas excéder 575 000,00 \$ incluant les dépenses de déplacements et de subsistance (si applicable) ainsi que toutes les taxes applicables.

## **10. Date limite et heure de clôture**

La date et l'heure de clôture pour accepter les Énoncés de capacités sont vendredi, le 6 septembre, 2019, à 14 h, HAE.

## **11. Personne-ressource**

Toutes les demandes de renseignements relatives au présent préavis doivent être adressées par courrier électronique à :

Nom : Angel de Chantal

Adresse électronique : [angel.dechantal@canada.ca](mailto:angel.dechantal@canada.ca)